

10^c

Journal du Lot

10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TELEPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d' —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Après la Conférence : les accords de Londres devant le Parlement Français. — Un exposé de M. Herriot : les vertus du plan Dawes et l'adhésion de l'Allemagne. — Les dettes interalliées : pourquoi les a-t-on négligées à Londres ? — Tous les problèmes ont vu leur solution ajournée. A quand le règlement ? — L'avenir de la France est fonction du Reich et des Alliés.

A l'heure même où paraîtront ces lignes, M. Herriot s'expliquera, devant le Parlement, sur sa conduite à la Conférence de Londres et sur les accords qu'elle a élaborés. Ces accords, en effet, pour devenir valables doivent être approuvés par les Parlements respectifs, au moins par ceux de France et d'Allemagne. Ce « contrôle parlementaire », en ce qui nous concerne tout au moins, s'explique pour plusieurs raisons.

Sans doute, M. Herriot avait-il obtenu de la Chambre et du Sénat, un large vote de confiance pour se rendre à Londres.

Mais, quand cette confiance fut votée, il s'agissait seulement du plan des experts.

Or, chemin faisant, on le sait, le programme étudié s'est singulièrement allongé et bien des questions furent abordées sur lesquelles le Parlement français ne s'est pas prononcé.

Quant à l'avenir de la France, on ne peut la prévoir, encore que la ratification apparaisse inévitable.

A la Chambre d'ailleurs, le débat ne présentera qu'un intérêt relatif : il est acquis, avant toute discussion, que M. Herriot quoi qu'il fasse ou quoi qu'il dise, obtiendra au moins les 310 suffrages du Cartel.

Au Sénat, la situation se présente différemment : on se soucie moins, semble-t-il, des intérêts de partis ou de clans ; on songe davantage aux intérêts supérieurs du pays, on agit avec plus de discernement et d'indépendance.

Maintenant, dans les conjonctures présentes, il paraît peu probable qu'une opposition vigoureuse soit faite au Cabinet Herriot : on attendra, sans doute, les fruits de sa politique.

Le Premier Français n'aura pas voulu attendre sa parution devant les Chambres pour commenter publiquement les résultats de la Conférence.

Dès son arrivée à Paris, il s'est expliqué devant les représentants de la presse.

Cet exposé est dans l'ensemble exact.

Avec raison, M. Herriot s'est attaché à souligner les avantages du plan Dawes : sur ce chapitre, nul doute n'est d'ailleurs émis et M. Poincaré, qui fut le promoteur de l'enquête des experts, se félicitait déjà d'avoir pu engager le problème des réparations, jusqu'alors strictement politique, dans une phase économique.

A un autre point de vue, M. Herriot a fort bien agi en insistant sur ce fait : l'Allemagne ne peut plus prétendre qu'elle a cédé à la force seule.

Admis sur un pied d'égalité à Londres, les représentants du Reich ont pu discuter tout à loisir le règlement proposé et c'est en toute liberté qu'ils y ont souscrit.

Cette vérité, il importait de l'affirmer solennellement.

Des journaux allemands, et même certains organes anglais, ont écrit que MM. Marx et Stresemann avaient subi une contrainte.

Il importait de prévenir, dès maintenant, la confusion que certains tentent d'établir afin de l'exploiter plus tard.

mauvaise foi que les Allemands — et que certains Anglais — on ne saurait user de trop de prudence.

Par contre, il est, dans l'exposé de M. Herriot, une partie assez faible.

C'est celle qui a trait aux dettes interalliées.

Et là, on comprend l'embarras du Premier Français.

Sans doute, rappelle-t-il, que M. Mac Donald lui a promis de discuter le problème et d'en rechercher la solution en tenant compte de tous ses éléments.

« La question, si grave pour nous, dit-il, ne pouvait être réglée au cours d'une discussion, déjà très compliquée, sur le plan Dawes. »

Qu'elle ne pût être réglée immédiatement dans tous ses détails, cela n'est pas douteux.

Mais on fera difficilement admettre que, de l'entrevue de Chequers à la fin de la Conférence, le temps ait manqué pour s'entendre au moins sur quelques grands principes et pour obtenir la garantie précise d'un arrangement satisfaisant pour nous.

A ce propos, M. Pierre Bernus, fait justement remarquer dans les Débats :

« Au cours des derniers mois, la France n'a pas hésité à réduire sa créance dans des proportions considérables. Pourquoi la Grande-Bretagne, aurait-elle besoin de beaucoup plus de réflexion pour consentir à diminuer la sienne ? A moins qu'il ne soit proclamé que, dans l'intérêt commun de l'Europe et du monde, toutes les concessions doivent être faites aux ennemis, mais qu'aucune ne doit être accordée aux anciens camarades de combat. Il faudra bien que nous nous décidions à faire voir aux Anglais le fond de notre pensée et peut-être aurait-il été sage de ne pas attendre pour cela la fin de la Conférence de Londres. »

Ceci est la sagesse même ! Mais voilà : pour n'avoir pas l'air de marchander M. Herriot a abandonné spontanément toutes ses positions défensives.

Certes, on comprend qu'il répugne aux marchandages.

Mais ne sont-ils pas au fond toute la substance de la politique extérieure ?

Au total, il semble qu'à Londres, M. Herriot aurait pu tirer un meilleur parti des possibilités que lui donnait la situation en somme très forte de notre pays.

Cette constatation, nous nous pénétrons mieux de son exactitude, si nous nous souvenons qu'à Londres on n'a rien réalisé et qu'on s'est borné à préparer des possibilités.

Ce caractère de la Conférence, nous l'avons dégagé dès le premier jour.

On ne saurait trop le mettre en évidence puisqu'il est la dominante qui commande tout l'avenir.

Voici, entre autres, un jugement du Temps, qui corrobore notre précédente appréciation sur le bilan de la Conférence :

« Ses résultats ? Sont-ils ou ne sont-ils pas à égale distance des approbations enthousiastes de uns et de l'opposition systématique des autres ? On peut affirmer, semble-t-il, en appelant à soi toute sa faculté d'impartialité, qu'elle n'est ni un succès ni un échec. C'est une étape. Ce n'est pas un échec : il n'y a pas eu de rupture. Mais c'est une étape. Et c'est une remise. Remise dans les deux sens du mot. Remise de dettes encore à l'Allemagne : solution définitive. Et remise de problèmes ajournés, de résultats attendus : solution provisoire. »

Ainsi, à Londres, on a semé, et pas plus.

La récolte viendra plus tard. Elle viendra ou ne viendra pas. Voilà précisément ce qui est grave, singulièrement grave.

Nous n'avons pas la certitude de recueillir les fruits de nos propres semences, c'est-à-dire des nouveaux sacrifices consentis.

Et ce qui ne laisse pas d'être inquiétant c'est que cette fameuse récolte ne dépend plus de nous : elle dépend de nos Alliés et des Allemands.

Et, tout d'abord, notre avenir est fonction de l'Allemagne.

Tout le plan Dawes, tous les accords de Londres, impliquent la bonne volonté du Reich.

Daignera-t-il aujourd'hui montrer qu'après avoir déchainé la guerre et rusé avec la paix, il entend renoncer à la guerre et à ses procédés de guerre ?

Nous voulons l'espérer.

Mais nous n'en savons rien : nous ignorons ce que nous réserve l'Allemagne.

Un passé trop récent est là qui nous incite à nous méfier.

Mais ce n'est pas tout.

Fonction de l'Allemagne, notre avenir est aussi fonction de nos Alliés.

Admettons que le plan Dawes soit appliqué à la perfection : dans l'état actuel du problème des dettes interalliées, tout ce que nous recevons de l'Allemagne ou à peu près passerait tout droit dans les caisses anglo-saxonnes.

Est-ce pour en arriver là que durant de longs mois, nous avons peiné et consenti sacrifiées après sacrifices ?

Est-ce seulement pour payer nos dettes à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis que nous sommes allés dans la Ruhr, quitte à rester les mains vides, avec les charges écrasantes de notre restauration et de nos victimes de la guerre ?

Est-ce pour nos « chers » alliés que nous avons une fois de plus tiré les « marrons du feu » ?

Vraiment, et quel effort qu'on tente pour s'abandonner à l'optimisme qui anime certaines sphères, on n'y parvient pas : des mots, des promesses ne nous suffisent plus ; nous attendons que nos Alliés nous rendent au moins « la monnaie de notre pièce ».

Pussions-nous ne pas l'attendre indéfiniment !

M. D.

Une manœuvre germano-britannique

UNE DÉMARCHÉ EXTRAORDINAIRE du Premier Anglais

L'accord de Londres est à peine signé et voici qu'une manœuvre se dessine pour tenter de l'« améliorer » encore au profit des Allemands.

Il n'est guère qu'un chapitre — celui de la Ruhr — à propos duquel nous n'avons pas tout abandonné.

C'est de ce côté-là qu'on tente un nouvel effort pour nous arracher de nouvelles concessions.

De fait, le Reich ne se console pas de n'avoir pu nous écarter, dès maintenant et complètement, de la Ruhr.

Quant à la manœuvre qui se prépare, elle peut se résumer ainsi d'après le Temps :

Les résultats de Londres en ce qui concerne l'évacuation de la Ruhr, seront remis en question quand l'Allemagne négociera avec les banquiers, pour l'émission de l'emprunt prévu au rapport Dawes.

En effet, explique-t-on, ce n'est pas de bon gré que l'Allemagne accepte l'ajournement de l'évacuation militaire.

Le rédacteur diplomatique du Daily Telegraph a donné hier deux définitions de l'attitude allemande : l'une était exprimée par les mots français « force majeure », l'autre par les mots anglais *acceptance under duress*.

Il est probable que cette « acceptation sous contrainte » sera abondamment exploitée à Berlin, surtout quand le Reichstag devra voter les lois prescrites par les experts.

Lorsque l'Allemagne s'adressera ensuite aux banquiers pour leur demander de lancer l'emprunt de 800 millions, les banquiers ne lui répondront-ils pas que l'« acceptation sous contrainte » et le régime de la force majeure sont incapables de séduire les souscripteurs éventuels ?

Le gouvernement du Reich, recevant cette réponse négative des banquiers, ne s'en réjouira-t-il pas dans son for intérieur, car il y trouvera un nouvel argument pour réclamer l'évacuation anticipée de la Ruhr ?

Et le gouvernement français ne sera-t-il pas amené à faire de nouvelles concessions, comme il y a été amené après l'accord interallié du

19 juillet ? Les banquiers firent transformer cet accord, qui concernait les sanctions et les manquements.

Pourquoi ne feraient-ils pas modifier les arrangements relatifs à la Ruhr ?

Ainsi, inlassablement, l'Allemagne poursuit son objectif : obtenir par tous les moyens l'absolution matérielle et morale.

Y parviendra-t-elle ?

Dans tous les cas, il est manifeste que le Reich peut compter sur le dévouement le plus complet de la Grande-Bretagne.

Qu'on en juge.

A l'heure même où s'achevait par un accord la Conférence de Londres, M. Mac Donald adressait une lettre à MM. Herriot et Theunis, à propos de la Ruhr.

Cette lettre est pour le moins extraordinaire.

M. Mac Donald trouve l'occasion excellente de rappeler que « le gouvernement britannique n'a jamais reconnu la légalité de l'occupation de la Ruhr ».

Et il ajoute : « Le gouvernement britannique maintient la position qu'il a prise ».

En conséquence, le Premier Anglais presse « de la façon la plus vigoureuse » la France et la Belgique d'abréger encore l'occupation de la Ruhr.

Pourquoi cette invite ? Pourquoi cette controverse rétrospective sur la légalité de l'occupation ?

M. Mac Donald voudrait, de propos délibéré, faire douter de sa bonne foi, qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

Un accord vient d'être signé et aussitôt, d'une manière déshobli-gée, on nous réclame de nouvelles concessions.

M. Mac Donald veut-il éveiller la suspicion, ranimer les antagonismes ? Dans tous les cas, on est en droit de se demander ce que valent ses propres engagements.

Et, par-dessus tout, voici ce qui est grave : la Conférence de Londres a ajourné la solution de tous les problèmes qui intéressent la France au premier chef.

Son œuvre n'est-elle pas menacée d'un prompt et complet écroulement si le gouvernement britannique agit de telle sorte que nous puissions douter de sa loyauté ?

Comment l'opinion française serait-elle rassurée après la démarche insolite et discourtoise, de M. Mac Donald ?

M. D.

INFORMATIONS

APRÈS LA CONFÉRENCE

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis mardi matin à l'Élysée en conseil des ministres, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

Le conseil a été entièrement consacré à l'exposé de M. Herriot sur les divers points de l'accord de Londres.

Les ministres ont été unanimes à approuver l'œuvre des délégués français à la Conférence et les ont remerciés des importants résultats obtenus par eux dans l'intérêt de la France.

Nos troupes ont évacué Offenbourg et Appenweier

L'évacuation des troupes d'Offenbourg et d'Appenweier s'est faite de façon très simple, les autorités allemandes ayant repris leurs fonctions depuis la fin de la résistance passive et les effectifs des troupes d'occupation étant très réduits.

La garnison ne se composait, en effet, que de deux escadrons du 8^e régiment de hussards, de Strasbourg, et d'une compagnie du 170^e régiment d'infanterie, de Kehl.

Le général Péné, commandant le 20^e corps à Nancy, s'est rendu, avec le général Boquet, commandant de la tête de pont de Kehl, et le colonel Rey, représentant M. Tirard, haut-commissaire français à Coblenze, chez le préfet allemand, à Offenbourg, et lui a fait connaître le départ des troupes françaises.

Les troupes ont regagné leurs garnisons par la route.

La population d'Offenbourg a salué nos troupes à leur départ

Le colonel Altmayer, commandant le 8^e hussards, de Strasbourg, dirigea lui-même le départ des troupes. Il rassembla les deux escadrons sur la place publique d'Offenbourg. Malgré la pluie, la population de la ville badoise s'était rassemblée sur la place.

Les hussards défilèrent devant le colonel Altmayer. Avant de partir à leur tête, le colonel Altmayer salua la population badoise, qui répondit en saluant respectueusement les troupes françaises. Et c'est ainsi que prit fin l'occupation d'Offenbourg et d'Appenweier.

La région franco-belge des chemins de fer sera dissoute le 20 novembre

La région franco-belge des chemins de fer sera définitivement dissoute le 20 novembre prochain, et, à partir de cette date, les chemins de fer de la Rhénanie et de la Ruhr seront exploités par la Société des chemins de fer allemands nouvellement créée en exécution du plan Dawes.

Toutes les litiges qui pourraient surgir au moment de la liquidation de la région seraient soumis au Tribunal international de la Haye.

Les chefs des Etats confédérés convoqués à Berlin

Les chefs des Etats confédérés ont été convoqués d'urgence à Berlin pour y tenir une assemblée avant la réunion du Reichstag et examiner les résultats de la Conférence.

L'opinion du président Coolidge sur l'accord de Londres

Un communiqué de la Maison-Blanche à la presse relatif à l'accord signé à Londres, s'exprime en ces termes :

Le président Coolidge estime que c'est le résultat le plus important qui ait été atteint depuis l'armistice, à l'exception peut-être du résultat de la conférence de Washington. Cet accord démontre plus que ne pourrait le faire aucune autre chose, combien est sage l'attitude adoptée par les Etats-Unis et combien est efficace la procédure américaine de coopération. Etant donné que les gouvernements d'Europe adoptent cette sage ligne de conduite, il ne devra pas être difficile d'obtenir l'appui financier nécessaire de la part des capitalistes des Etats-Unis. Il semble qu'on soit enfin arrivé à la fin de la guerre et au commencement d'une paix honorable, et nous espérons, d'une paix durable.

Le désarmement de l'Allemagne et la Société des Nations

M. Pierre Taittinger, député de Paris, demande à interpeller le gouvernement au sujet des mesures qu'il compte prendre pour garantir la sécurité de la France par un contrôle effectif des armements allemands par la Société des Nations.

Traité d'alliance entre la France et la Yougoslavie

Le ministre des affaires étrangères, M. Marinkovitch, a eu ces jours derniers plusieurs entrevues avec le ministre de France à Belgrade, M. de Billy, concernant la prochaine conclusion d'un traité d'alliance défensive entre la Yougoslavie et la France. Les pourparlers touchent à leur fin, et au commencement du mois prochain, M. Marinkovitch se rendra à Paris pour signer, avec M. Herriot, ce traité.

Le traité d'alliance visera au maintien du « statu quo » dans les Balkans et en Europe centrale, et ressemblera dans ses grandes lignes au traité défensif franco-tchéco-slovaque.

Aussitôt après la signature de ce traité, le roi Alexandre ira à Paris pour faire une visite officielle au Président de la République française.

Au Soudan égyptien

Une manifestation hostile aux Anglais s'est produite à Ondurman, après la sortie des fidèles de la mosquée. La police montée dispersa la foule non sans difficulté, les manifestants jetant des briques et des pierres.

Une heure plus tard, un Egyptien,

muni d'un drapeau, se promena sur la grand-place, suivi par la foule. Il y eut des manifestations hostiles contre les européens, et un marchand grec fut lapidé.

Quelques arrestations furent opérées.

Un voyageur anglais d'un train-poste a été insulté par des Egyptiens à la gare de Shendi, à 100 kilomètres au nord-est de Khartoum.

Insurrection au Brésil

L'ambassade du Brésil à Washington est informée que le gouvernement brésilien a envoyé des navires armés en vue de réprimer la rébellion de la flottille de l'Amazone.

La révolte de Sao-Paulo était à peine étouffée que le mouvement séparatiste reprenait de plus belle parmi les équipages de la flottille de l'Amazone.

Au Maroc espagnol

On publie le communiqué suivant, relatif aux opérations au Maroc : « Les opérations de police entreprises par plusieurs colonnes volantes comprenant des troupes indigènes se sont déroulées avec succès. Plusieurs villages ennemis ont été razzés et incendiés et un grand nombre de rassemblement dispersés. Toutes les colonnes, qui ont fait plusieurs prisonniers, sont revenues en fin de journée à leur point de départ. Leurs pertes, au cours de ces opérations, ont été de 2 tués et une quinzaine de blessés. »

La situation s'améliore

Une communication officieuse confirme que depuis plusieurs jours, la situation au Maroc s'est éclaircie. Elle ajoute qu'il faut poursuivre l'effort militaire pour chasser les rebelles, arriver à la paix permanente et assurer au territoire une organisation convenable.

Les hydravions anglais atteignent les régions polaires

Un message sans fil lancé par le chef de l'expédition aérienne au Spitzberg, qu'organisa il y a bientôt trois mois l'Université d'Oxford, annonce que les hydravions ont survolé le cercle de latitude 80, battant ainsi le record de la pénétration aérienne vers le nord.

Des photographies panoramiques ont été prises des régions désertiques situées au-delà de la terre du nord-est.

La balance commerciale de la France

L'administration des douanes communique le tableau comparatif suivant de nos importations et exportations pour les sept premiers mois de l'année 1924, par rapport aux sept premiers mois des années 1923 et 1913, cette dernière étant considérée comme étant la dernière année normale d'avant-guerre.

1. Importations. — Le total de nos importations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont la houille crue, agglomérée et carbonisée et objets fabriqués) s'élève à la somme de 22.972.822.000 fr. pour 38.551.406 tonnes, présentant ainsi des augmentations de 5.680.940.000 fr. et 3.015.202 tonnes par rapport aux sept premiers mois de l'année 1923 et des augmentations de 18.062.052.000 fr. et 7.897.627 tonnes par rapport aux sept premiers mois de l'année 1913.

2. Exportations. — Le total de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, objets fabriqués et colis postaux) s'élève à la somme de 24 milliards 296.013.000 fr. pour 16.034.628 tonnes, présentant ainsi des augmentations de 7.734.789.000 francs et 2.739.782 tonnes par rapport aux sept premiers mois de l'année 1923 et des augmentations de 20.385.130.000 fr. et 4.481.762 tonnes par rapport aux sept premiers mois de l'année 1913.

CHRONIQUE LOCALE

Le bluff est Roi!

Enfin! Le Conseil des ministres s'est réuni pour étudier les questions relatives à la vie chère, spécialement celle du prix du pain!

« Je ne comprends pas, a dit M. Herriot, pourquoi le pain augmente! » Si le Président du Conseil ne comprend pas cette question, lorsqu'il a à sa disposition toutes les facilités pour se renseigner, comment veut-il que de simples particuliers comprennent cette question?...

Et cependant, les particuliers avec une logique impeccable, disent que si la hausse du prix du pain a lieu d'une façon aussi scandaleuse, c'est la faute à la spéculation.

Les particuliers ne peuvent rien contre les spéculateurs: ils les subissent. Mais un Président du Conseil, un Gouvernement peuvent quelque chose contre les spéculateurs.

L'éternel refrain de la chanson populaire sur la vie chère: « Sus aux spéculateurs » n'est-il pas connu du Président du Conseil et de ses ministres?

Cette ignorance est bien regrettable, car la hausse du prix du pain s'accroît.

Les informations suivantes le prouvent bien:

Draguignan, 19 août. — Un conflit s'est élevé, dans la commune de Salernes, entre le maire et les boulangers.

Ceux-ci ayant porté, depuis le 11 courant, le prix du kilo de pain à 1 fr. 45, le maire a fait afficher un avis invitant la population à ne payer le pain que 1 fr. 35 et à se faire rembourser les dix centimes d'augmentation indûment perçus.

Hyères, 19 août. — A Hyères, le pain est vendu, depuis mercredi, 1 fr. 50 le kilo.

Dans le Lot, les syndicats des boulangers s'agitent également et réclament une augmentation du prix du pain, « en raison de la hausse croissante du prix des farines. »

A Figeac, le prix du pain est fixé à 1 fr. 25: après la foire de septembre, ce sera le tour de Cahors, probablement.

Mais alors, pourquoi M. Herriot et les ministres compétents ne s'occupent pas de la question des farines?

Ils vont le faire, paraît-il. Le Conseil des ministres, réuni mardi soir l'a décidé.

Le Conseil a résolu de demander au Sénat le vote d'urgence du projet de loi sur la taxation des farines, projet déjà adopté par la Chambre.

Le ministre du commerce est chargé de vérifier si dans le calcul du prix actuel de la farine, les circulaires antérieures étaient rigoureusement appliquées, notamment en ce qui concerne les prix des issues et des succédanés, le placement et le camionnage de la farine.

D'autre part, le Conseil a décidé de porter le taux de blutage du blé de 75 à 78/0, cette différence ne pouvant avoir d'action appréciable sur la qualité du pain et devant assurer une baisse dans les conditions actuelles du marché.

En outre, le Conseil des ministres a envisagé la question de l'application du repos hebdomadaire dans la boulangerie.

Il paraît que la fermeture des boulangeries un jour par semaine doit provoquer une économie de pain, portant essentiellement sur le gaspillage.

Au prix où est le pain, nous ne pensons pas que le gaspillage soit bien grand et si nous nous en tenons au résultat d'une rapide enquête faite sur ce point dans notre ville où les boulangeries sont fermées le lundi, eh bien, il se consomme autant de pain qu'avant la fermeture, parce que le dimanche, chacun fait sa provision de pain pour le lundi!

On a souri lorsque l'intendant général Rimbart fut chargé de lutter contre la cherté de vie.

Il est certain que son action fut modeste et qu'elle n'a pas donné les résultats attendus. Mais il y a un fait significatif que notre confrère « Aux Écoutes » indique à ses lecteurs.

Il mérite d'être connu.

« Le jour, disent « Aux Écoutes », que M. Herriot arriva au pouvoir, M. Rimbart, subitement, abandonna son bureau, et depuis on ne l'y a plus revu. Il a repris du service à l'Intendance militaire, ravi de ne plus entendre de reporters lui demander, sur un ton de persiflage, si le prix du persil allait bientôt baisser.

« M. Rimbart, aussi bien, a aujourd'hui sa revanche. Il avait réussi, lui à faire baisser le prix des beurres, et celui des œufs. Depuis qu'il n'est plus là, tout augmente.

« Je n'ai peut-être pas fait grand-chose, disait-il à ce propos, mais de mon temps, du moins, les prix n'augmentaient pas... »

Qui donc se serait douté, en ce temps-là, qu'un jour viendrait où l'on regretterait M. Rimbart?

Est-ce que le Gouvernement actuel n'obtiendra pas le même résultat que l'intendant général Rimbart?

Les prix n'augmentaient pas, du temps de sa surintendance. Le Gouvernement actuel ne peut pas en dire autant parce qu'il ne veut pas frapper la spéculation.

On promet de prendre beaucoup de mesures contre elle: mais toutes les mesures sont inefficaces, — pour cause! — parce que l'on ne veut pas qu'elles soient efficaces.

Et le bluff est roi!

LOUIS BONNET.

S'ils avaient été vainqueurs

S'ils avaient été vainqueurs, ils nous auraient traités d'autre façon. Un député d'Alsace, M. Paul Jourdain, membre de l'éphémère cabinet François-Marsal, publie, dans la revue « Le Parlement et l'Opinion », les résultats d'une enquête menée au début de 1916, dans la France occupée, par le grand quartier général allemand:

« Il s'agissait d'abord de documenter les industriels allemands sur l'industrie dans la France occupée, de déterminer les conséquences diverses exercées par la guerre sur cette industrie et ses répercussions sur l'industrie allemande. Grâce à cette enquête, en effet, l'Allemagne pourrait décider les destructions complémentaires à effectuer, rechercher les fabrications à entreprendre ou à étendre, participer à la reconstruction et à la modernisation des entreprises des régions dévastées, notamment par la fourniture contingente de machines, préparer la conquête des anciens débouchés français, étudier les moyens de camoufler les marchandises destinées à la vente en France; bref, établir le programme général des fabrications et des exportations allemandes d'après-guerre.

« Mais la pensée des militaires et des grands industriels allemands allait certainement plus loin. En attaquant la France par la frontière du Nord, en envahissant ses départements industriels, ils avaient visé, sous le gage militaire, le gage industriel. Il s'agissait, incontestablement, de ruiner la grande industrie métallurgique française en la privant des mines de fer de Lorraine et peut-être même des charbonnages.

« De nombreux documents ont été fournis qui ne laissent aucun doute sur la paix qui nous attendait, mais j'entends m'en tenir ici à l'étude sur « l'industrie en France occupée »; or, elle les confirme pleinement. Par deux fois, elle envisage presque sans détour l'annexion des riches gisements de fer et de charbon « actuellement occupés par les troupes allemandes ».

Légion d'honneur

Parmi les nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur au titre de l'Instruction publique, nous relevons le nom de M. Caudrillier, inspecteur d'académie de l'Hérault, ancien professeur d'histoire au lycée Gambetta.

Nos félicitations.

Armée

M. Alaux, soldat au 9^e d'infanterie, a été déclaré admissible à la suite des épreuves écrites du concours d'admission dans un peloton d'élèves-officiers de réserve.

Finances

M. Hébrard, receveur particulier des finances de 2^e classe à Gourdon, est élevé, sur place, à la 1^{re} classe.

Nos félicitations.

Enseignement Primaire Supérieur

M. Gravelat, directeur de 4^e classe de l'école primaire supérieure de Luzech, est nommé directeur (même classe) de l'école primaire supérieure de St-Léonard.

M. Delpuech, professeur de 4^e classe à l'E. P. S. de Dax, est nommé directeur (même classe) de l'E. P. S. de Luzech.

Mlle Duffieux, directrice de 3^e classe de l'E. P. S. de Montcuq, est nommée directrice (même classe) de l'E. P. S. de Nontron.

Mlle Bastit, professeur de 3^e classe à l'E. P. S. de St-Céré est nommée directrice (même classe) à l'E. P. S. de Montcuq.

Médaille d'honneur

La médaille d'honneur des Assurances sociales est décernée à M. Molinié, maire de Villesèque.

Nos félicitations.

Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur pour services rendus aux œuvres de la prévoyance sociale (médaille d'argent) a été décernée à MM. Cougoule, vice-président du Conseil des directeurs de la Caisse d'Épargne de Figeac et Lugan, directeur de la Caisse d'Épargne de Figeac.

Nos félicitations.

Perception

M. Troupel, percepteur de Pern; M. Pécurat, percepteur de Castelnaud-Montrouff, sont promus sur place à la 3^e classe.

Nos félicitations.

M. Malvy ambassadeur en Espagne?

Selon une information parue dans certains journaux, notamment l'« Echo de Paris », M. Herriot aurait l'intention de nommer ambassadeur de France à Madrid M. Malvy, député du Lot, ancien ministre de l'intérieur.

Une personnalité qui vit dans l'entourage immédiat de M. Malvy, et qui était de passage à Cahors, mercredi soir, nous a déclaré qu'il ignorait que la nouvelle fût exacte.

Mais, a-t-il dit, « ce qui est certain c'est que M. Malvy compte de nombreux et puissants amis en Espagne où il jouit d'une grande sympathie. »

Une question embarrassante!

Au cours de sa dernière séance, le Conseil municipal s'est occupé d'une question très intéressante mais un peu spéciale.

Il s'agissait de la construction de trois chalets de nécessité dans la ville.

Mais, comme toujours, depuis que cette question est agitée, la difficulté des emplacements a surgi.

Et la discussion a traîné en longueur: des mots pleins d'esprit ont été « faits », mais la question n'a pas avancé d'un pas, ou plutôt, pas une seule cuvette n'a pu être placée.

Le rapporteur de la question proposait d'installer un chalet place Champollion, pour donner satisfaction aux maraichers qui restent sur la place du marché durant toute la matinée.

Puis, on parla d'installer également un chalet au fond des Boulevards, et sur la place du Théâtre.

Personne ne songea à l'emplacement qui se trouve sous le mur du lycée à côté de la baraque aux chalets.

Cet emplacement conviendrait très bien, puisque, paraît-il, le grand égout collecteur se trouve tout à fait à proximité.

Mais pour aussi intéressante, et pressante que soit cette question elle n'a pas eu l'heur d'être solutionnée au cours de la séance.

Et pourtant, il y a longtemps qu'elle est mise sur la... selle...te.

Il est certain que cette question n'a rien d'alléchant, mais, enfin, il faut bien admettre qu'elle est bien souvent posée par les étrangers et même par les promeneurs dont les entrailles se trouvent embarrassées, au cours de leur promenade à travers la ville.

Le rapporteur et d'autres ont bien insisté: nous l'avons dit, on leur a répondu par des mots.

L'installation des chalets, dit M. Tassart, n'empêchera pas d'aller toujours se débarrasser sur les berges des quais. Vieilles habitudes de Cadurciens!

« A nous, mais malheureusement, la boutade de M. Tassart est bien exacte, pour l'instant, au moins, puisque dans toute la ville, il n'y a pas de chalet spécial.

Il faut bien aller quelque part, à murmurer quelqu'un, et ce n'est pas toujours sur les berges des quais que vont les Cadurciens; ils vont près des jardins, sous les treilles, pour faire et chanter comme les Batignolais si l'on en croit Jean Richepin qui dans sa « Chanson des Gueux » a écrit:

« Nous p...serons très beaux, très heureux et très dignes, Nous appuyant du front aux murs éblouissants; Et les Cadurciens verront un jour des vignes Fleurir le long des murs où nous aurons passé! »

Seulement les mots d'esprit sont parfois cruels: ils font rire et font oublier l'intérêt de la question la plus pressante.

Il en fut ainsi, l'autre soir, au Conseil municipal, pour les chalets de nécessité.

Mais il faut dire aussi, que les Conseillers, pourtant assez favorables à cette question, furent troublés dans leur digestion quand M. Gayet laissa tomber ces mots: « La construction des trois chalets coûtera 100.000 francs. »

Ce fut la... foire, la fuite pour tous.

Et M. de Monzie de conclure aussitôt: « Si je n'avais pas le respect du Conseil municipal, je dirai que depuis quelque temps, nous m... doyens! »

Ce fut le mot de la fin. Et la question fut chassée à la Commission compétente!

LOUIS BONNET.

Le double décime

Le ministre des finances communique la note suivante:

L'administration des finances rappelle que le double décime établi par la loi du 22 mars 1924 est exigible, non seulement pour toutes les annuités et les produits accessoires venus à échéance postérieurement au 23 mars 1924, mais encore pour toute taxe supplémentaire de retard versée depuis cette date. Pour éviter l'abré de toute contestation sur la validité de leur brevet et pour éviter d'encombrer la déchéance édictée par l'art. 32 de la loi du 5 juillet 1844, les brevetés ont intérêt à régulariser sans retard leur situation, en versant à titre complémentaire la fraction afférente au double décime des taxes dont le paiement a été effectué à l'ancien tarif.

Hyménée

Nous apprenons avec plaisir le mariage de notre gracieuse compatriote Mlle Madeleine Chatemisse, employée de chemins de fer au contrôle commun à Colombes, avec M. Roger Champou, ingénieur agronome.

Mlle Chatemisse est originaire de Lamothe-Fénelon et la sœur de notre sympathique compatriote M. Chatemisse, instituteur à Colombes.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Rescoussié, commis des P. T. T. à Cahors, en la personne de sa fillelette décédée à l'âge de 4 mois.

Nous adressons à M. et Mme Rescoussié, à la famille nos sincères condoléances.

Les pigeons-voyageurs égarés

La période de mauvais temps que nous traversons a été fatale aux colombophiles. Trompés par le brouillard, et la pluie, ayant à lutter contre un vent violent qui les a fait dévier de leur route, de très nombreux pigeons-voyageurs n'ont pas rejoint leurs colombiers; certains lâchés ont été des désastres, d'autres plus pénibles pas aux oiseaux égarés de retrouver la bonne voie de laquelle ils ont été écartés par les éléments.

Des quantités de pigeons-voyageurs errent dans la région du Centre. On en signale un peu partout, dans le Lot, à Cahors également.

Les amateurs sont consternés; l'ouverture de la chasse approche et il est à craindre que des chasseurs peu scrupuleux, fusillent les malheureux oiseaux, à défaut d'autre gibier.

A la demande des colombophiles limousins, nous adressons un appel aux personnes qui auraient capturé ou pourraient capturer un pigeon-voyageur afin qu'elles le déclarent à la mairie de leur localité ou à la brigade de gendarmerie la plus proche.

Les pigeons portent, à la patte, une baguette en aluminium sur laquelle sont inscrits un numéro matricule, le nom de la ville, siège de la Société à laquelle est affilié le propriétaire ou encore sa nationalité. Ces indications doivent être soigneusement relevées et transmises à la mairie ou à la gendarmerie.

Elles pourront également être fournies à nos correspondants ou directement aux bureaux du journal pour être portées à la connaissance des intéressés.

Grâce à ce système, de nombreux colombophiles sont rentrés, ces jours derniers, en possession de pigeons égarés.

Obsèques

Jeudi matin, à 9 heures, ont été célébrées au milieu d'un nombreux public les obsèques de Mme Cambou, mère de Mme Chazarein, ouvrière à l'imprimerie du Journal du Lot.

Nous adressons à Mme Chazarein, à la famille, nos vives condoléances.

Concours agricole

Le Concours agricole du canton de Montcuq et des cantons limitrophes du département du Lot, aura lieu le 14 septembre 1924 à Montcuq.

ANIMAUX REPRODUCTEURS

1^{re} classe. — ESPÈCE BOVINE
Races Limousine et Garonnaise
1^{er} Taureau de 4 ans: 1^{er} prix, 100 fr.; 2^e prix, 90 fr.; 3^e prix, 80 fr.; 4^e prix, 70 fr.
2^e Vaches pleines ou suitées (de 3 à 6 ans): 1^{er} prix, 90 fr.; 2^e prix, 80 fr.; 3^e prix, 70 fr.; 4^e prix, 60 fr.; 5^e prix, 50 fr.; 6^e prix, 40 fr.

3^e Génisses de 1 à 2 ans: 1^{er} prix, 80 fr.; 2^e prix, 70 fr.; 3^e prix, 65 fr.; 4^e prix, 60 fr.; 5^e prix, 55 fr.; 6^e prix, 50 fr.; 7^e prix, 45 fr.

Prix d'honneur de la 1^{re} classe à l'animal ou au lot le plus méritant: Médaille d'Argent offerte par M. le Ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République.

2^e classe. — ESPÈCE OVINE
(Toutes races)
1^{er} Béliers isolés: 1^{er} prix, 50 fr.; 2^e prix, 40 fr.; 3^e prix, 30 fr.; 4^e prix, 25 fr.; 5^e prix, 20 fr.

2^e Brebis (lots de 4 têtes au moins): 1^{er} prix, 40 fr.; 2^e prix, 30 fr.; 3^e prix, 25 fr.; 4^e prix, 20 fr.; 5^e prix, 20 fr.

3^e Agnelles de 2 ans (lots de 4 têtes): 1^{er} prix, 50 fr.; 2^e prix, 40 fr.; 3^e prix, 30 fr.; 4^e prix, 25 fr.; 5^e prix, 15 fr.

Prix d'honneur de la 2^e classe à l'animal ou au lot le plus méritant: Médaille de Bronze.

3^e classe. — ESPÈCE PORCINE
1^{er} Verrats: 1^{er} prix, 50 fr.; 2^e prix, 40 fr.; 3^e prix, 30 fr.

2^e Truies pleines ou suitées: 1^{er} prix, 50 fr.; 2^e prix, 40 fr.; 3^e prix, 30 fr.

Prix d'honneur de la 3^e classe à l'animal ou au lot le plus méritant: Médaille de Bronze offerte par M. le Ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République.

4^e classe. — ANIMAUX DE BASSE-COUR
(1 mâle et 2 femelles au moins)
1^{er} section. — Oies: 1^{er} prix, 20 fr.; 2^e prix, 15 fr.; 3^e prix, 10 fr.

2^e section. — Canards: 1^{er} prix, 10 fr.; 2^e prix, 10 fr.; 3^e prix, 5 fr.

3^e section. — Dindons: 1^{er} prix, 15 fr.; 2^e prix, 10 fr.; 3^e prix, 5 fr.

Oqs et poules: 1^{er} prix, 15 fr.; 2^e prix, 10 fr.; 3^e prix, 5 fr.

Pigeons: 1^{er} prix, 8 fr.; 2^e prix, 5 fr.; 3^e prix, 3 fr.

3^e section. — Lapins: 1^{er} prix, 10 fr.; 2^e prix, 8 fr.; 3^e prix, 5 fr.

Prix d'honneur de la 4^e classe à l'animal ou au lot le plus méritant: Médaille de Bronze.

Nota. — Les exposants d'animaux de basse-cour devront fournir les cages.

Produits agricoles. — 1^{re} Section: Légumes et fruits; primes de 10 à 50 fr. et médailles. — 2^e Section: Vins rouges et blancs (2 bouteilles par lot), des médailles et des diplômes seront décernés aux lots les plus méritants.

Instrument agricoles, viticoles et vinicoles. — Des primes de 20 à 50 fr. et des médailles pourront être attribuées aux constructeurs du département du Lot. Les représentants et dépositaires ne pourront prétendre qu'à des diplômes.

Les anciens du 207

Ainsi que nous l'avons annoncé dans un précédent numéro, le banquet des Anciens du 207 aura lieu à Figeac, le 31 août à midi sous la présidence de M. le Commandant Dussaut.

Malgré que cette date coïncide avec celle de l'ouverture de la chasse, de nombreux camarades ont déjà envoyé leur adhésion.

Ces dernières seront reçues jusqu'au 27 août et nous espérons retrouver à Figeac un grand nombre de nos amis du Royal Pinard (ex-207).

Procès-verbaux

M. Boudier, Commissaire de police a dressé procès-verbal contre des

chauffeurs d'auto pour excès de vitesse dans la traversée de la ville. Si cela pouvait servir de leçon à tous ceux qui font de la vitesse!...

Fontaine à réparer

La borne fontaine qui se trouve rue F.-Suisse est abîmée: il est impossible de prendre de l'eau.

Une petite réparation s'impose pour que cette fontaine fonctionne.

Le service postal

Le public sait l'intérêt qui s'attache à la création d'agences postales, avec adjonction de cabine téléphonique et télégraphique, dans tous les chefs-lieux des communes desservies journellement par un autobus.

C'est bien le cas de la vaste région si désertifiée au point de vue postal traversée par la ligne d'autobus subventionnée, Caussade-Figeac.

Ce service d'autobus fonctionne depuis plus d'un an, et la correspondance postale continue à arriver péniblement et tardivement à destination, transportée par des facteurs dévoués, certes, mais surmenés.

Dans plusieurs chefs-lieux d'importantes communes il ne peut être fait qu'une seule distribution par jour, et la réponse aux lettres urgentes doit être remise au lendemain.

Le service des dépêches télégraphiques y est presque inconnu parce que trop coûteux.

Les assemblées municipales des centres intéressés, prêts à consentir les sacrifices nécessaires, étudient la question et vont présenter leurs doléances à l'administration.

Celle-ci voudra bien, sans doute, s'intéresser aux requêtes si justifiées qui lui parviendront à ce sujet et améliorer en conséquence son service postal avec tous les moyens de progrès inutilisés dont elle peut disposer.

Accident du travail

En effectuant le scellement de patentes chez M. Bergognoux, boulevard Gambetta, le nommé Edouard Guérin, 29 ans, serrurier, demeurant, 29, rue Président Wilson, s'est fait une blessure au pouce gauche, qui a provoqué une plaie contuse qui déterminera une incapacité temporaire de travail de dix jours.

Un ouvrier monteur du dépôt du P. O. de Cahors, Charles Labat, 20 ans, demeurant, 5, place Rousseau, montait une bielle de commande de la grille mobile de la machine n. 5028 lorsqu'il a eu le médius de la main gauche pris dans le trou de l'axe par la grille dont le cullage a cédé. Cette blessure entraînera une incapacité temporaire de travail de dix jours.

Accidents

En détachant quelques gerbes de blé sur une machine à battre, le nommé Louis Capmas, 17 ans, ouvrier chez M. Bouscary, entrepreneur de battage, demeurant aux Meyrens, commune de Cahors, s'est fait, avec une fourche en fer, une plaie pénétrante à la paume de la main gauche. Cette blessure nécessitera une incapacité temporaire de travail de huit jours environ.

En éteignant une lanterne d'éclairage public, le nommé Elie Herbel, 50 ans, manoeuvre allumeur à l'usine à gaz, demeurant 12, rue Lastié, a reçu un corps étranger dans l'œil droit, qui a provoqué une conjonctivite qui nécessitera un repos de six jours.

Les mutilés et la rééducation professionnelle

On sait que la loi du 5 mai 1924 a autorisé l'entrée des mutilés du travail dans les écoles et autres institutions assurant la rééducation professionnelle des mutilés et réformés de la guerre, moyennant le remboursement du prix de la journée, qui devra être fixé par le ministre du Travail sur avis de l'office national des mutilés.

En application de ces dispositions, le ministre du Travail vient de fixer comme suit le prix de la journée: 10 francs lorsqu'il s'agit d'une rééducation ordinaire; 15 francs lorsque l'intéressé effectue son stage dans une école sanitaire de rééducation spéciale pour les maladies pulmonaires.

En conséquence, les mutilés du travail qui désirent entrer dans une école ou autre institution assurant la rééducation professionnelle des mutilés et réformés de guerre, peuvent, dès maintenant, adresser leur demande à l'office national des mutilés (service de rééducation), 6, boulevard des Invalides.

En vue de permettre aux intéressés de supporter les frais résultant du remboursement du prix de la journée, M. Justin Godard, ministre du Travail, vient d'inviter les préfets à intervenir auprès des conseils municipaux pour inciter ces assemblées à examiner dans quelle mesure elles pourraient aider les mutilés du travail à assumer ces frais.

La dernière loi des loyers

La dernière loi sur les loyers votée par le Parlement ne prévoit pas que la prorogation sera accordée de plein droit à tous les locataires sans aucune formalité. La demande de prorogation est donc indispensable. Son texte doit mentionner la date jusqu'à laquelle la prorogation est demandée. Il y a lieu de supposer que la plupart des locataires, réclameront la prorogation maxima, c'est-

à-dire allant jusqu'au 1^{er} janvier 1926. Cette demande doit être faite dans les trois mois de la promulgation de la loi. Les locataires qui déclareront ce délai seraient déclarés forclos, c'est-à-dire déchus du droit de faire une production en justice parce que le délai est expiré. La demande peut être faite, le mode d'envoi n'étant pas précisé dans le texte de la loi, par lettre recommandée, mais l'exploit d'huissier comporte en cette circonstance les mêmes avantages que d'habitude. Si un jugement d'expulsion a été rendu, on excipera de la prorogation pour aller en référé et demander que le jugement ne soit pas exécuté.

Cette prorogation ne devra être demandée avant le 2 novembre que par les locataires déjà forclos pour ne pas en avoir sollicité une autre trois mois au moins avant l'expiration de celle qui était en cours; par ceux dont la prorogation a expiré ou expirera entre le 1^{er} juillet dernier et le 31 janvier prochain; et par tous les locataires de bonne foi ou occupants qui n'ont obtenu que des délais de grâce venus ou venant à expiration dans le susdit délai (1

APRÈS LA CONFÉRENCE QUE FERA L'ALLEMAGNE ?

L'éventuelle dissolution du Reichstag

De Berlin. — Si la majorité nécessaire n'était pas obtenue au Reichstag par le gouvernement du Reich, le président de la République allemande lui conférerait les pleins pouvoirs pour le dissoudre.

Un plébiscite est possible en Allemagne

De Berlin. — En même temps que le Reichstag serait dissous, le gouvernement préparerait un plébiscite qui pourrait annuler les décisions du Reichstag.

Ce plébiscite pourrait avoir lieu le 21 septembre.

Les « Daily News » contre M. Poincaré

De Londres. — Les Daily News écrivent que si M. Poincaré détenait encore le pouvoir, la Conférence ne serait jamais parvenue à un accord.

Conseil des Ministres

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à 10 heures à l'Élysée, sous la présidence de M. Doumergue. Il a pris connaissance de la déclaration que M. Herriot lira, cet après-midi, devant la Chambre et le Sénat.

Une menace contre M. Raditch

Un député d'Agram annonce que le parti serbe vient d'aviser M. Raditch, qu'il sera tué s'il revient à Belgrade.

Une protestation du Grand Duc Cyril

Le grand duc Cyril, en qualité d'unique héritier au trône de Russie vient de protester contre tout emprunt russe destiné à permettre aux bolchevistes de continuer à opprimer la Russie.

A VENDRE FORD état neuf, torp. 4 pl.

Écl. dém. élect., roulé 700 km. S'adresser : « Estournels », par St-Laurent-Loimie (Lot)

On demande à acheter PROPRIÉTÉS, INDUSTRIES, COMMERCE

CAPITAUX

Pour Sociétés, Commandites et prêts UNION FONCIÈRE DE FRANCE, 6, Bd St-Martin, PARIS. (Étude sérieuse des affaires sur place et sans frais).

LA SCIERIE DE LA GARE à Cahors

Demande une Sténo-Dacty Trés au courant et munie d'excellentes références DÉBUTANTES S'ABSTENIR

LA PHOSPHORE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue Prix du Flacon : 10 francs UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacies

Poudens

Distinction honorifique. — Nous apprenons avec plaisir la nomination, au grade d'officier d'Académie, de M. Jean Rodès, de Poudens, commune de Dégagnac, instituteur à Costeraste.

Payrac

Grande fête locale. — Programme : Samedi 30 août, aubade aux autorités ; retraite aux flambeaux.

Dimanche 31 août : à 6 heures, réveil en fanfare ; 8 heures, aubades aux habitants ; 11 heures, apéritif-concert ; 14 heures, grand bal champêtre ; 15 heures, course cycliste internationale ; à 16 heures, jeux et amusements divers ; à 17 heures, départ d'une montgolfière ; à 21 heures, illuminations vénitennes, brillant feu d'artifice, retraite aux flambeaux, bataille de confetti, grand bal de nuit.

Lundi 1er septembre, jour de foire, continuation de la fête : 16 heures, tirage de la tombola ; 18 heures, distribution des récompenses ; grand bal de jour et de nuit.

Le meilleur accueil est réservé à toutes les personnes qui nous honoreront de leur présence. Le comité ne répond pas des accidents.

Salviac

Les sangliers. — M. Simon Doumeq était en train de garder ses chèvres dans les bois de la Garenne, au environs du « Puits de la Douzille », lorsque trois énormes sangliers traversèrent le troupeau de chèvres qu'ils dispersèrent dans toutes les directions. Le malheureux chevrier, entra à Salviac sans chèvres et ce n'est que bien plus tard et aidé des membres de sa famille qu'il put les rassembler et les ramener.

Des battues s'imposeraient dans cette région. Syndicat agricole. — Le bureau du Syndicat agricole convoque ses membres pour le dimanche 24 août 1924 à 9 heures du matin. A l'ordre du jour : Compte rendu financier ; Questions diverses.

Vayrac

Foire. — Notre foire du 18 août avait amené une grande affluence. Tous les foirails étaient bien approvisionnés ; beaucoup d'acheteurs :

Voici les cours pratiqués : Gros bœufs de travail, de 5.400 à 6.000 fr. ; bœufs moyens, de 4.000 à 5.000 fr. ; bouvillons, de 2.300 à 3.100 fr. ; le tout la paire ; vaches grasses, de 180 à 230 fr. les 50 kilos, suivant qualité.

Veaux de boucherie, de 5.50 à 6 fr. le kilo ; agneaux, de 140 à 130 fr. pièce ; cochonnets de 2 à 3 mois, de 150 à 200 fr. la pièce.

Poules grasses, 4 fr. ; poulets de grains, de 3.50 à 4 fr., le tout la livre ; canards, 28 fr. ; dindons, de 36 à 40 fr., le tout la paire ; oies, de 28 à 30 fr. pièce.

Blé, de 18 à 22 fr. ; avoine, de 8 à 10 fr. ; pommes de terre, de 8 à 9 fr., le tout les 25 litres ; laine, 9 fr. le kilo.

Fruits et légumes : Melons, de 1,25 à 2 fr. 50 pièce ; raisin, 2 fr. 50 le kilo ; choux, de 1 à 1 fr. 50 pièce ; tous les autres légumes se sont vendus à des prix très élevés. Bonnes recettes pour les forains et le commerce local.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur et Madame RESCOUSIÉ, Commis des P. T. T., 12, cours de la Chartrreuse ; Mesdemoiselles Ginette et Yvette RESCOUSIÉ ; Madame et Monsieur André RESCOUSIÉ à Vaylats et leur famille ; Monsieur MOLINIE ; Madame et Monsieur HÉBRARD à Miramont, et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mademoiselle Madeleine RESCOUSIÉ décédée à Cahors le 20 août à l'âge de 4 mois. Ses obsèques auront lieu ce soir jeudi à 17 heures à Vaylats.

Imp. COUËSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

Capdenac

Courageux sauvetage. — En cueillant des branches le long des rives du Lot, la dame Delpont était tombée dans la rivière aux abords du Coustal, un des endroits les plus périlleux, et se serait infailliblement noyée sans l'intervention de M. Aussel, qui n'a pas hésité à se jeter à l'eau et a réussi à la sauver. Cet acte de courage est d'autant plus méritoire que le sauveteur est âgé de 66 ans et qu'il était tout habillé.

Bagnac

Mort subite. — Lundi matin M. Jean Aurières, âgé de 74 ans, demeurant à Casterbourze, mettait au joug une paire de bœufs, lorsque pris de faiblesse, il s'affaissa subitement. Relevé aussitôt et porté sur son lit, il rendit quelques instants après le dernier soupir, sans avoir repris connaissance.

Courses vélocipédiques. — Les courses vélocipédiques qui ont eu lieu à Bagnac le lundi 18 août avaient réuni une équipe de coureurs remarquables.

Seize concurrents ont pris part à l'Internationale, où Marcel Maurel et Lalanne Georges, tous deux de Toulouse, se sont classés premiers. A la course locale, Claude Cassan et Malfon ont enlevé les deux premiers prix.

Bédouer

Une commune où on ne meurt pas. — Depuis le 1er janvier 1924, il n'a pas été enregistré un seul décès. Cependant, la commune compte 596 habitants ; 4 naissances et 2 mariages ont été enregistrés.

Si cela pouvait durer !

St-Céré

Le temps. — Depuis que nous sommes entrés dans le mois des chaleurs, il n'a, pour ainsi dire, pas cessé de pleuvoir ici. Toutes les récoltes en souffrent, particulièrement les pommes de terre les premières plantées et la vigne. Le mildiou a fait son apparition et presque toutes les feuilles sont tombées, sauf celles, mais rares, qui avaient été sulfatées. Quant à la vigne, outre le mildiou, le blakrott en a attaqué une bonne partie, là où le traitement avait été trop tardif.

Les mauvais temps ayant, en outre, empêché le dépiquage, beaucoup de meules de blé, insuffisamment abritées, germent, de même les gerbes d'avoine qu'on n'a pu encore mettre en meules.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

P. T. T. — Mlle Maria Tulat, dame employée à Paris téléphone, est nommée dame employée au bureau de Gourdon en remplacement de Mlle Mabru. Elle prendra son service le 29 août.

Vol de dindonneaux. — Dans la nuit du 14 au 15 courant, 5 dindonneaux (4 mâles et 1 femelle de 2 mois) ont été volés à Mme Bazillou Mélanie, veuve Valet, ménagère à Combelève, commune de Salviac.

Le malfaiteur n'a laissé aucune trace dans la grange dont la porte n'était pas fermée et dans laquelle se trouvaient les dindonneaux. Une enquête est ouverte et le hardi voleur sera certainement découvert.

Payrignac

Fête patronale. — A cause de la pluie, la fête patronale de cette localité, située à proximité de Gourdon dans une véritable oasis de verdure, n'a pas eu son importance habituelle. La jeunesse a fait, malgré tout, contre mauvaise fortune bon cœur et s'en est donné à cœur joie, toute la soirée et jusqu'à une heure avancée aux sons entraînants d'un excellent orchestre des mieux composés.

Puy-Evêques

Soirée de gala. — C'est devant une salle comble que s'est déroulé le programme de la soirée que nous avions annoncé. Tous les artistes, dont l'éloge n'est plus à faire, ont tenu magistralement leur rôle. Ils ont été vivement applaudis.

Lacapelle-Cabanac

Hyméne. — Avec un vif sentiment de joie nous avons appris le récent mariage de M. Robert Cambon, instituteur à Sales (Lot-et-Garonne) avec notre si gracieuse et aimable institutrice Mlle Elisabeth Conte. Aux jeunes et charmants époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur. — L. D.

Grézels

Changement de foire. — Nous rappelons que notre foire du 31 août qui tombe un dimanche, sera renvoyée au lundi 1er septembre.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le prix du pain. — La boulangerie coopérative de Figeac vient d'augmenter de 0,05 par kilo le prix du pain, ce qui porte ce dernier à 1 fr. 20 le kilo. Et dire qu'on parle toujours de porter remède à la vie chère ! On nous assure que cette augmentation ne sera pas encore la dernière.

Mariage. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de la gracieuse Mlle Andréa Loujou, fille de M. Loujou, employé à la Compagnie d'Orléans, avec notre jeune compatriote Victor Mayrand, commis d'hypothèques à Lodève.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Une auto enfonce une devanture. — Dimanche soir, vers sept heures, M. Lacaze, boucher à Figeac, avait laissé sa voiture en arrêt devant le café du Commerce. Le frein n'était-il pas suffisamment serré, ou bien fut-il débloqué par quelque passant, toujours est-il que la voiture, se trouvant en pente, enfonça la devanture de l'épicerie Albe.

Tout se borne à des dégâts matériels.

Actes de probité. — Mme Cajarc, du hameau de Rabanel, commune de Prendeignes, passant rue du Pin, samedi, trouva sur la voie publique un porte-monnaie contenant une bonne somme d'argent, qu'elle s'empressa de remettre à M. Cépierre, brigadier de police.

En même temps, Mlle Rose Dourne, bonne au service de M. Nuville, avoué, apportait un portefeuille bourré de billets de banque.

Nos félicitations pour leur probité à ces deux honnêtes personnes.

Groupe sportif Figeacois. — Les membres du Groupe Sportif Figeacois sont priés d'assister à une réunion générale qui aura lieu samedi 23 août, à huit heures du soir, au siège social.

Constitution d'une association syndicale. — Tous les propriétaires compris dans le périmètre intéressés à l'élargissement, la réparation, l'amélioration et l'entretien du chemin rural de Figeac à Cardaillac, sont convoqués en assemblée générale à la mairie de Figeac le dimanche 24 août, à dix heures du matin, sous la présidence de M. Pezet, maire. Cette réunion a pour but la constitution d'une Association syndicale concernant les dits travaux.

Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 16 août, samedi dernier le tribunal a jugé 2 affaires en correctionnelle :

Le nommé Rougeyrols Albert-Emile, menuisier à Figeac, prévenu d'outrages et violences envers un agent de la force publique et d'ivresse, a été condamné à 50 francs d'amende avec sursis pour l'amende

Inspection de l'Assistance publique du Lot

Par arrêté de M. le Préfet du Lot en date du 6 juin 1924, des consultations de nourrissons sont organisées dans les communes de Cahors, Figeac, et Gourdon.

Ces consultations ont pour but d'examiner les enfants, de se rendre compte de leur développement, de leur état de santé ou de maladie, de donner aux mères et aux nourrices des conseils sur l'alimentation, l'hygiène de la première enfance et de réduire dans une mesure aussi large que possible la morbidité et la mortalité infantiles. — Ces consultations sont absolument gratuites et assurées par des médecins spécialement chargés de ce service ;

A Cahors, les consultations auront lieu le 1er et 3e mercredi, de chaque mois, dans une des salles de la maternité de l'hôpital, à 4 h. 1/2 du soir. Les enfants peuvent y être conduits, jusqu'à la fin de la deuxième année, et des primes ou gratifications seront accordées aux mères et aux nourrices qui auront le plus régulièrement suivi ces consultations, le mieux écouté les conseils médicaux et obtenu les résultats les plus satisfaisants.

Les mères et nourrices soucieuses de la santé de leurs enfants ou de leurs nourrissons ne manqueront pas de les faire bénéficier des nombreux avantages de ces consultations.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

Par suite du mauvais temps qui persiste, et pour donner à la fête vénitienne le plus d'éclat possible et assurer à la population Cadurcienne un spectacle réellement attrayant, la grande fête de nuit est renvoyée à samedi soir 23 août courant toujours le même programme, à 21 heures.

N'OUBLIEZ PAS CECI!!!

Quelques Sacs pour Dames : portefeuille, porte-monnaie, en cuir maroquin et cuir artistique sont SACRIFIÉS pour la réclamation de la MAISON. C'est pourquoi ils se vendent 40 0/0 moins cher que partout ailleurs.

POPOVITCH, Coiffeur pour Dames 4, rue-Marchal-Foch, CAHORS

Arrondissement de Cahors

Maxou

Fiançailles. — Nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles de Mlle Marg-Marie Larigaldie, fille de notre sympathique compatriote M. Larigaldie, ancien avoué à Mauriac, chevalier de la couronne d'Italie avec M. Edmond Garrigou, propriétaire à Brouelles (commune de Maxou).

Mlle Marg-Marie Larigaldie est la nièce du dévoué Docteur Sanières de Figeac.

Douelle

Fête votive. — La jeunesse de Douelle qui avait organisé la fête votive de la commune le 15 août mérita des félicitations.

Tout a été fait avec goût et avec art. Les nombreux visiteurs qui se sont rendus dans la coquette commune, vendredi, ont été enchantés du programme de la fête et surtout de l'accueil sympathique qui leur a été réservé.

Les jeux divers obtinrent beaucoup de succès, notamment la course de bicyclettes.

Mais le bal fut le régal principal de cette fête. Les danseuses et les danseurs étaient très nombreux et jusqu'à minuit et même plus tard, ils s'en donnèrent à jambes que veux-tu. La gaité, l'entrain de tous étaient remarquables.

Cessac

Fête locale. — Le hameau de Cessac a célébré sa fête dimanche. Comme tous les ans, la population de Douelle et des environs, avait répondu aux invitations et s'était rendue nombreuse.

Malheureusement, le soleil ne fut pas de la partie et la pluie gâta la fête. Ce fut bien regrettable, car tout avait été organisé de fort belle façon.

Saux

Palme académique. — Sur la liste des nouveaux officiers d'Académie, nous relevons avec un vif plaisir, le nom de notre bon collègue et ami M. Vigouroux, instituteur à Saux.

Il appartenait au gouvernement de la République de récompenser comme il vient de le faire, cet excellent maître laïque qui dirige depuis plus de dix ans notre école avec tant d'activité et de dévouement.

docteur Robbie d'imbecité et lui-même de fat ridicule. Mais, avec tout cela, il éprouvait en la présence de nurse Rosemary la subtile impression d'être entouré d'une atmosphère d'amour vigilant. Une nuit vint où il envisagea certaines possibilités et lutta contre une violente tentation. Après tout, pourquoi ne ferait-il pas ce que le docteur avait suggéré ? Pourquoi ne pas épouser cette charmante créature, si intelligente, si dévouée ? Il la garderait ainsi toujours auprès de lui. Elle ne le tenait pas pour un « enfant », elle... Qu'avait-il à lui offrir ? Un home délicieux, tout le bien-être souhaitable, la fortune, et un compagnon qu'elle paraissait trouver à son gré... Mais le tentateur alla trop loin car il murmura : « Et la voix sera toujours celle de Jane ; vous n'avez jamais vu les traits de nurse Rosemary, vous ne les verrez jamais. Vous pouvez continuer à attribuer la voix à celle que vous adorez. Vous pouvez épouser nurse Rosemary, et continuer à aimer Jane ».

Alors Garth cria avec horreur : « Retourne-toi, Satan ! » et la bataille fut gagnée.

Mais la pensée que la paix du cœur de nurse Rosemary pouvait, par sa faute, être troublée, le tourmentait. Aussi éprouva-t-il un vrai soulagement d'apprendre qu'il existait un homme à qui elle était attachée, bien qu'il en ressentit une secrète jalousie. Et maintenant il la savait malheureuse à cause de son amour,

comme lui était malheureux à cause de Jane. Une impulsion soudaine lui vint d'en finir à jamais avec les équivoques, de parler à nurse Rosemary avec une absolue sincérité.

Miss Gray, dit-il, se penchant vers elle et souriant d'une franchise juvénile que tant de femmes avaient trouvée irrésistible, je suis touché que vous m'ayez accordé votre confiance ; et bien que j'avoue être déraisonnablement jaloux de l'homme heureux qui possède tout votre cœur, je me réjouis de savoir qu'il existe. Et je veux, ma chère et dévouée amie, vous apprendre quelque chose qui nous touche tous deux ; mais, avant de le faire, je vous demande de mettre votre main dans la mienne, afin de sceller notre amitié. Vous qui avez été dans le pays des ténébres, vous comprenez ce que signifie l'étreinte d'une main.

Garth étendit sa main à travers la table, tout son être frémissant une forte tension intérieure.

Je ne le puis, monsieur Dalmain, répondit nurse Rosemary d'une voix qui tremblait un peu. Je me suis brûlé les mains. Oh ! non, pas sérieusement, n'ayez pas l'air si peiné. Une simple allumette. Oui, pendant que j'étais aveugle... Maintenant, dites-moi ce qui nous touche tous deux.

Garth retira sa main, l'appuyant sur son genou... Il se rejeta en arrière, gardant le visage levé. Il y avait sur ce visage une expression si pure, l'exaltation d'un esprit planant au-dessus de toutes les tentations inférieures, que les yeux de Jane en le regardant se remplirent de larmes. Elle comprit ce que l'amour et la souffrance avaient accompli pour Garth.

Il commença à parler à voix basse, sans se tourner du côté de nurse Rosemary.

Dites-moi, vous est-il très cher ? Les yeux de Jane ne pouvaient se détacher du bien-aimé visage. L'émotion de Jane frémit dans la voix de nurse Rosemary.

Il est tout pour moi, dit-elle. Vous aime-t-il comme vous mériteriez d'être aimée ? Jane se pencha et posa ses lèvres sur l'endroit de la table où la main de Garth s'était appuyée, puis nurse Rosemary répondit :

Il m'aimait beaucoup, beaucoup plus que je ne le méritais. Pourquoi dites-vous « aimait » au passé ? « Aime » n'est-il pas plus vrai ? Non, hélas ! dit d'une voix qui se brisait nurse Rosemary. Je crains d'avoir perdu son amour par ma méfiance et mes erreurs.

Jamais, dit Garth ; l'amour ne fait jamais défaut ; il peut paraître mort pour un temps, enseveli même, mais vient un matin de Pâques où il ressuscite. Votre ami sait-il que vous reconnaissez votre erreur ?

La question fut posée avec une extrême douceur. — Non, dit nurse Rosemary, il me dénie la possibilité d'une explication où je pourrais lui faire comprendre qu'il nous fait du mal à tous deux par sa façon d'envisager ma conduite.

— Pauvre enfant, dit Garth d'un ton plein de sympathie. Ma propre expérience a été tellement tragique que je puis compatir avec ceux qui souffrent dans leurs affections. Mais écoutez mon conseil, miss Gray. Ecrivez à votre ami une confession sans réticence. Expliquez-lui ce qui est arrivé. Tout homme qui aime croira et acceptera votre explication, et sera heureux de le faire. J'espère seulement qu'il n'arrivera pas ici comme le vent, afin de vous emporter. Jane sourit à travers ses larmes... — S'il m'appelait, monsieur Dalmain, il me faudrait partir, dit nurse Rosemary.

— Comme j'appréhende le jour, continua Garth, où vous viendrez m'annoncer : « Je dois partir » ! Et savez-vous, j'ai parfois pensé — vous avez tant fait pour moi, et vous tenez une si grande place dans ma vie — j'ai parfois pensé, je puis vous l'avouer franchement aujourd'hui, à avoir recours à un moyen extrême pour essayer de vous garder toujours. Vous êtes tellement digne de tout ce qu'un homme peut offrir, de toute la tendresse qu'il peut donner !

(A suivre)

LES CŒURS SE RETROUVENT DANS L'OBSCURITÉ

— Nous ne pouvons guère l'appeler heureux en ce moment, dit nurse Rosemary gaiement ; du moins en ce qui concerne ses pensées à mon égard. Mon cœur lui appartient entièrement, mais il se refuse à le croire. Un malentendu s'est élevé entre nous, entièrement par ma faute, et il ne veut pas me donner la possibilité de remettre les choses d'aplomb.

— C'est idiot à lui, fit Garth. Etes-vous fiancés ?

Nurse Rosemary hésita.

— Non... pas officiellement ; mais c'est tout comme. Ni lui ni moi ne sourions donner une pensée à qui ce soit.

Garth sentit qu'un poids était enlevé de son esprit. Depuis quelque temps, il craignait de n'avoir pas été parfaitement honnête vis-à-vis d'elle et de lui-même. Nurse Rosemary lui était devenue nécessaire, plus que

nécessaire, indispensable même ; par ses capacités et son dévouement, elle avait conquis une place à part dans sa reconnaissance. Leurs rapports étaient exquis et l'association continuelle entre eux délicieuse ; et voici que le docteur Robbie avait sans façons bousculé cet équilibre idéal. Garth, seul avec lui, avait déclaré que miss Gray était nécessaire à son bonheur, exprimant l'appréhension où il vivait qu'elle ne fût rappelée par sa supérieure.

— Je crains qu'on ne leur permette pas de rester indéfiniment auprès d'un même malade ; mais peut-être sir Deryck pourrait-il obtenir qu'une exception fût faite dans le cas présent.

— Envoyez donc promener la supérieure et moquez-vous de sir Deryck, répondit le docteur Robbie d'un ton dégagé. Si vous voulez l'avoir en permanence, assurez-vous de sa personne ; épousez-la, mon garçon ; je parie qu'elle vous accepte.

Ainsi, de ses gros soldats ferrés, le docteur avait piétiné sur une situation délicate.

Garth s'efforçait de chasser cette idée, mais sans y parvenir. Il commençait à comprendre que les recherches pour son confort et les attentions incessantes de nurse Rosemary dépassaient le devoir professionnel et devaient être inspirées par un intérêt plus tendre. Il repoussait obstinément l'idée qu'il s'imposait à son esprit, traitant mentalement le

docteur Robbie d'imbecité et lui-même de fat ridicule. Mais, avec tout cela, il éprouvait en la présence de nurse Rosemary la subtile impression d'être entouré d'une atmosphère d'amour vigilant. Une nuit vint où il envisagea certaines possibilités et lutta contre une violente tentation. Après tout, pourquoi ne ferait-il pas ce que le docteur avait suggéré ? Pourquoi ne pas épouser cette charmante créature, si intelligente, si dévouée ? Il la garderait ainsi toujours auprès de lui. Elle ne le tenait pas pour un « enfant », elle... Qu'avait-il à lui offrir ? Un home délicieux, tout le bien-être souhaitable, la fortune, et un compagnon qu'elle paraissait trouver à son gré... Mais le tentateur alla trop loin car il murmura : « Et la voix sera toujours celle de Jane ; vous n'avez jamais vu les traits de nurse Rosemary, vous ne les verrez jamais. Vous pouvez continuer à attribuer la voix à celle que vous adorez. Vous pouvez épouser nurse Rosemary, et continuer à aimer Jane ».

Alors Garth cria avec horreur : « Retourne-toi, Satan ! » et la bataille fut gagnée.

Mais la pensée que la paix du cœur de nurse Rosemary pouvait, par sa faute, être troublée, le tourmentait. Aussi éprouva-t-il un vrai soulagement d'apprendre qu'il existait un homme à qui elle était attachée, bien qu'il en ressentit une secrète jalousie. Et maintenant il la savait malheureuse à cause de son amour,

comme lui était malheureux à cause de Jane. Une impulsion soudaine lui vint d'en finir à jamais avec les équivoques, de parler à nurse Rosemary avec une absolue sincérité.

Miss Gray, dit-il, se penchant vers elle et souriant d'une franchise juvénile que tant de femmes avaient trouvée irrésistible, je suis touché que vous m'ayez accordé votre confiance ; et bien que j'avoue être déraisonnablement jaloux de l'homme heureux qui possède tout votre cœur, je me réjouis de savoir qu'il existe. Et je veux, ma chère et dévouée amie, vous apprendre quelque chose qui nous touche tous deux ; mais, avant de le faire, je vous demande de mettre votre main dans la mienne, afin de sceller notre amitié. Vous qui avez été dans le pays des ténébres, vous comprenez ce que signifie l'étreinte d'une main.

Garth étendit sa main à travers la table, tout son être frémissant une forte tension intérieure.

Je ne le puis, monsieur Dalmain, répondit nurse Rosemary d'une voix qui tremblait un peu. Je me suis brûlé les mains. Oh ! non, pas sérieusement, n'ayez pas l'air si peiné. Une simple allumette. Oui, pendant que j'étais aveugle... Maintenant, dites-moi ce qui nous touche tous deux.

Garth retira sa main, l'appuyant sur son genou... Il se rejeta en arrière, gardant le visage levé. Il y avait sur ce visage une expression si pure, l'exaltation d'un esprit planant au-dessus de toutes les tentations inférieures, que les yeux de Jane en le regardant se remplirent de larmes. Elle comprit ce que l'amour et la souffrance avaient accompli pour Garth.

Il commença à parler à voix basse, sans se tourner du côté de nurse Rosemary.

Dites-moi, vous est-il très cher ? Les yeux de Jane ne pouvaient se détacher du bien-aimé visage. L'émotion de Jane frémit dans la voix de nurse Rosemary.

Il est tout pour moi, dit-elle. Vous aime-t-il comme vous mériteriez d'être aimée ? Jane se pencha et posa ses lèvres sur l'endroit de la table où la main de Garth s'était appuyée, puis nurse Rosemary répondit :

Il m'aimait beaucoup, beaucoup plus que je ne le méritais. Pourquoi dites-vous « aimait » au passé ? « Aime » n'est-il pas plus vrai ? Non, hélas ! dit d'une voix qui se brisait nurse Rosemary. Je crains d'avoir perdu son amour par ma méfiance et mes erreurs.

Jamais, dit Garth ; l'amour ne fait jamais défaut ; il peut paraître mort pour un temps, enseveli même, mais vient un matin de Pâques où il ressuscite. Votre ami sait-il que vous reconnaissez votre erreur ?

La question fut posée avec une extrême douceur. — Non, dit nurse Rosemary, il me dénie la possibilité d'une explication où je pourrais lui faire comprendre qu'il nous fait du mal à tous deux par sa façon d'envisager ma conduite.

— Pauvre enfant, dit Garth d'un ton plein de sympathie. Ma propre expérience a été tellement tragique que je puis compatir avec ceux qui souffrent dans leurs affections. Mais écoutez mon conseil, miss Gray. Ecrivez à votre ami une confession sans réticence. Expliquez-lui ce qui est arrivé. Tout homme qui aime croira et acceptera votre explication, et sera heureux de le faire

Bibliographie

Vient de paraître :

DRANEM

Une Riche Nature
ROMAN

1 vol. 7 fr. 50
Bernard GRASSET, éditeur,
61, rue des Saints-Pères, Paris.

L'OPINION

Journal de la Semaine

Paraissant tous les Vendredis

Sommaire du N° 62 (Nouvelle série)

Editorial : La vassalité, politique des gauches. — Ce qu'on dit : Bien joué ! — Dix ans après... — Les assassins de Jaurès. — Les frais de correspondance des députés. — Vers l'unité irlandaise. — Le duc de Richmond et Gordon. — Joseph Conrad. Autour d'un fauteuil. — Le maréchal et le dictionnaire. — Un nouveau livre sur l'Atlantide. — La crise du logement. — Mariage manqué, etc... — Affaires Intérieures : Trésor : Les groupes de la Chambre. — Les républicains de gauche (IV). — Pierre Villette : Le Parlement. Propos de couloirs. — L'application des lois laïques en Alsace et en Lorraine. — Les vœux des instituteurs. — La révision de la Constitution. — Une « Ligue des Droits du Religieux ancien combattant ». — Après la manifestation communiste de Garches. — Jaurès et le président Carnot. — Affaires Extérieures : Jacques Chastenet : L'accord anglo-soviétique. — Affaires Economiques : Max Hermand : Le problème des transferts (II). — Albert Sauzède : Quelques solutions du problème du blé. — Notes et Figures : A. De Bersaucourt :

Canotiers. — Rodolphe Le Docte : L'anniversaire de la Légion d'Honneur. — Littérature : André Thérive : Le « Poème de l'amour ». — Arts et Curiosité : Henri Clouzot : Le musée des fraudes. — Mémoires et documents : José Germain et S. Faye : Le nouveau monde français. L'Algérie (suite). — Georges Girard : L'état des bibliothèques (V). Conclusion. — Actualité Scientifique : D' J. Laumonier : Que devient le transformisme ? — Armée et Marine : Jean Fleurier : La réorganisation de l'armée polonaise. — Nouvelle : Jack London (traduction de Louis Postif) : Yan, l'irréductible. — Mode. — Bourse.

LES ANNALES

Une nouvelle gaie d'Henri Duvernois ; des vers de Maurice Rostand, Paul Géraud et Maurice Magre ; une fantaisie de Tristan Bernard ; un curieux article sur les coulisses de la conférence de Londres ; un portrait vivant de Francis Carco par André Lang ; et un acte en vers de Jules Truffier, voilà une partie de ce qu'offre le dernier numéro des *Annales* ; en vente partout : 0 fr. 75.

Abonnez-vous à

LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 16 août 1924 : « Peut-on maintenant supprimer les guerres ? », par Pierre de Lanux. — « Lieux d'élection au Pays Basque », par Jean d'Elbée. — « Une revanche du Capitalisme : l'Anarchie dans la verrerie ouvrière d'Albi », par Albert Sauzède.

France : Un an, 60 fr. ; six mois, 34 fr. ; trois mois, 18 fr. — Etranger : Un an, 75 fr. ; six mois, 40 fr. ; trois mois, 22 fr. — Plon, 8, rue Garancière, Paris. Le numéro : 2 francs.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

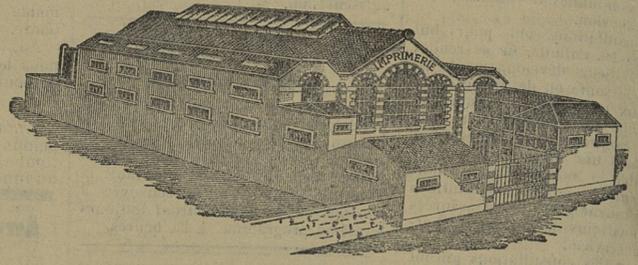
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



HORAIRE DES AUTOBUS

<p>Ligne de Cahors-Castelnau</p> <p>Départ de Cahors ... 17 00</p> <p>Sept-Ponts ... 17 15</p> <p>Le Montat ... 17 25</p> <p>Embr. Terry ... 17 30</p> <p>Granéjols ... 17 35</p> <p>L'Hospitalet ... 17 40</p> <p>Pern ... 17 50</p> <p>Boyer ... 18 00</p> <p>Malmousque ... 18 10</p> <p>Vitrelles ... 18 20</p> <p>Arrivée à Castelnau ... 18 30</p>	<p>Ligne de Castelnau-Cazes-Mondenard</p> <p>Départ de Castelnau ... 18 30</p> <p>Thézels (embr.) ... 18 40</p> <p>St-Aureil ... 18 50</p> <p>Sauveterre (embr.) ... 19 00</p> <p>Molières-Saux (d°) ... 19 10</p> <p>Saux ... 19 25</p> <p>Trijouis (embr.) ... 19 30</p> <p>Cazillac ... 19 40</p> <p>Arrivée à Cazes-Mondenard ... 20 00</p>	<p>Ligne de Cahors à Lauzerte</p> <p>par Lascabanes</p> <p>Départ de Cahors ... 16 00</p> <p>Embr. r. Nat° ... 16 10</p> <p>Départ de Labast-Marnhac ... 16 35</p> <p>Lascabanes ... 16 50</p> <p>Quatre-Routes ... 17 00</p> <p>Saint-Cyprien ... 17 05</p> <p>St-Laurent (M.) ... 17 15</p> <p>Montlauzun ... 17 20</p> <p>Les Granges ... 17 25</p> <p>St-Fort ... 17 30</p> <p>St-Fort ... 17 30</p> <p>Auléry ... 17 45</p> <p>Arrivée à Lauzerte (P.) ... 18 00</p>	<p>Ligne de Cahors à Montcuq-Lauzerte</p> <p>par Lascabanes</p> <p>Départ de Lauzerte ... 9 15</p> <p>Auléry ... 9 35</p> <p>St-Fort ... 9 45</p> <p>Les Granges ... 9 50</p> <p>Montlauzun (em.) ... 10 00</p> <p>St-Laur-Lol ... 10 10</p> <p>St-Cyprien ... 10 20</p> <p>Quatre-Routes ... 10 25</p> <p>Lascabanes ... 10 30</p> <p>Labast-Marnhac ... 11 00</p> <p>Embr. r. Nat° ... 11 10</p> <p>Arrivée à Cahors ... 11 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Larroque ... 16 25</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>Soulomès ... 18 05</p> <p>Arrivée à Labastide-Murat ... 18 30</p>	<p>Ligne de Cahors à Labastide</p> <p>Départ de Cahors ... 16 15</p> <p>Lamadéleine ... 16 30</p> <p>Savanac ... 16 35</p> <p>Vers ... 16 40</p> <p>Lauzès ... 17 30</p> <p>Saint-Cernin ... 17 50</p> <p>Caniac (poteau) ... 18 00</p> <p>S</p>
---	--	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---